

ORDINATIONS

LE 14 août, dans l'église-cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tonsuré

Pour la congrégation des clercs de Sainte-Croix : M. J.-A. Clément.

Minorés

Pour le diocèse de Montréal : M. G. Racette.

Pour la congrégation des clercs de Sainte-Croix : M. J.-A. Clément.

Sous-diacre

Pour la congrégation des clercs de Sainte-Croix : M. W. McNamee.

Diacres

Pour le diocèse de Montréal : M. E. Laporte.

Pour la congrégation des clercs de Saint-Viateur : M. P.-O. Grégoire.

Le 28 août, dans l'église-cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Minorés

Pour le diocèse de Montréal : MM. L. Giard et R. Sylvestre.

Sous-diacre

Pour le diocèse de Montréal : M. E. Dugas.

Diacres

Pour le diocèse de Montréal : MM. E. Trudeau, H. Lachapelle, H. Perreault, S. Gascon, J. Riopel, F.-X. Toussaint.

Pour la congrégation des clercs de Sainte-Croix : M. W. McNamee.

Po
goire

Le
Mont
nés :

Pou

Pou
H. Pe
Pou
mee.

A I

Caisse
une d
est oc
chargé
rale.

Insta
bien ve
octobre

Sr Be
la Provi
Sr Sâ
Congrèg